

ver trace dans cette liste des ouvrages des travaux du R. P. Goubert, déjà cité, et d'autre part des travaux nombreux sur le monachisme. La carte qui est placée à la fin du volume est suffisante et l'index copieux qui suit rendra les plus grands services aux lecteurs.

L. G.

— En publiant *Méthodes d'oraison mentale*, dont L. CHAVOUTIER nous donne une traduction préfacée par S. Ém. le card. Gerlier (Le Puy, Éd. X. Mappus, 1958. In-8, 367 p. Fr.fr. 1500), le cardinal LERCARO poursuivait un but apostolique. Il n'a pas négligé de recourir à l'histoire de la spiritualité et nous assistons au défilé des différentes écoles depuis S. Bernard et surtout depuis la Dévotion moderne et Wessel Gansfort, dont la *Scala meditatoria* « est la première méthode proprement dite d'oraison mentale » (p. 40). L'érudition historique, que ne déprécient pas quelques menues inexactitudes, mise au service du zèle pastoral, en soutient l'efficacité.

Pierre DEBONGNIE.

— Les recherches conduites à l'abbaye de Ligugé ont mené à des conclusions intéressantes que Dom Jean COQUET a exposées sommairement dans *La Revue du Bas-Poitou* (1958, 69<sup>e</sup> année, p. 95-105). Il s'agit de la découverte de constructions romanes, dont la plus récente est représentée par une voûte en berceau et ses murs de soutien, à l'intérieur d'une salle plus ancienne, construction qu'il est possible de placer à l'époque de la comtesse Aumode, la « fondatrice » de Ligugé (vers 1003), d'après un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine. Ligugé était alors une celle dépendant de l'abbaye de Maillezais. L'étude archéologique confirme la parenté des églises de Maillezais et de Vouvant avec les constructions de Ligugé. Il n'y eut cependant à cette époque qu'une restauration, car la véritable fondation remonte au IV<sup>e</sup> s. L'histoire de Ligugé avant le XI<sup>e</sup> s. comporterait deux phases d'occupation monastique (de 360 à 450 environ, du début du VI<sup>e</sup> au début du VIII<sup>e</sup> s.) séparées et suivies par des périodes d'abandon. Les travaux de dégagement et les fouilles ont confirmé l'existence de trois édifices successifs, datant des IV<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s. ; pour cette dernière étape, la comparaison avec la crypte de S. Léger à St-Maixent confirme la datation proposée par D. C. dans le travail dont le titre est pleinement justifié : *Ligugé et le Bas-Poitou*.

R. R.

— Publié d'abord dans le *Cambridge historical journal* (1957, t. XIII, p. 101-115 ; cfr RHE, 1958, t. LIII, p. 694), l'article de M. David DOUGLAS sur *Les évêques de Normandie (1035-1066)* a été traduit (et enrichi par l'A. de quelques corrections) pour les *Annales de Normandie* (1958, 8<sup>e</sup> année, p. 87-102). L'intention du professeur de Bristol a été de montrer qu'à côté des abbés dont le rôle a été déjà bien mis en lumière, les évêques normands, — au cours de l'époque directement antérieure à la conquête de l'Angleterre, — ne méritaient pas tous les reproches dont on les a accablés. Même si la conquête a facilité la tâche des prélats, en leur apportant des ressources nouvelles, il faut admettre que l'œuvre épiscopale avait débuté auparavant, qu'il s'agisse des institutions ecclésiastiques, du développement des études, de l'architecture, etc.

R. R.

— L'histoire des premières années de la Grande Chartreuse, comme celle des commencements de l'ordre est encore assez mal connue. Une importante con-

tribution à cette histoire vient de paraître, sous le titre de *Recueil des plus anciens actes de la Grande Chartreuse, 1086-1196* (Grenoble, chez l'A., 35 cours de la Libération, 1958. In-8, xxxii-232 p., 4 pl. 3 cartes. Fr.fr. 1600). Elle a pour auteur Bernard BLIGNY, agrégé de l'Université, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Grenoble, et constitue la thèse complémentaire pour le doctorat ès Lettres, que le jeune professeur vient de passer brillamment en Sorbonne, avec une thèse principale sur *L'Église et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.* Pour l'établissement de son *Recueil*, l'A. s'est livré à un véritable travail de chartiste. Il a rassemblé et publié avec le plus grand soin soixante-sept actes, parmi lesquels sept sont inédits, douze n'ont été publiés que par fragments, trente se trouvent dispersés dans des ouvrages difficilement abordables ou dans les *Annales* de Le Couteux, et dix-huit seulement figurent dans des collections accessibles. Ajoutons que douze actes ont été établis d'après les originaux. On y trouve des pièces émanant de la chancellerie pontificale ; des évêchés de Grenoble, de Valence, de Lyon ; des rois Henri II et Richard I<sup>er</sup> Plantagenet ; d'Alphonse II d'Aragon ; et de quelques autres princes. C'est dire toute l'importance de cette collection de textes. L'A. est déjà familiarisé avec l'ordre des chartreux, et a donné naguère une excellente étude sur *Les premiers Chartreux et la pauvreté* (dans *Le Moyen Age*, 1951, t. LVII, p. 27-60). Cette fois, il ne s'agit plus de spiritualité ou d'ascèse. La présente publication concerne surtout le patrimoine matériel des premiers chartreux, leur politique foncière pour la constitution du *Désert*, où ils pourraient vaquer librement à la contemplation des choses divines, et jouir de la *vita quieta*, loin de l'agitation et des bruits du monde. S'il arrive qu'on soit tenté, en lisant ces actes, de trouver que parfois les chartreux défendirent avec trop d'âpreté leurs droits et leurs privilèges, contre les prétentions des seigneurs possessionnés en Chartreuse, contre les évêques aussi, et même les autres ordres religieux, il ne faut pas oublier que c'était l'avenir même de leur grande entreprise, de leur saint *propositum*, qui était en jeu. Chacun des actes de cette collection est donné intégralement, accompagné des indications concernant la pièce originale, les copies et, éventuellement, les ouvrages où il a déjà été publié. D'abondantes notes historiques et critiques pour l'identification des personnes et des lieux mentionnés, comme aussi sur la datation des actes, dénotent une étude approfondie tant des familles de la région et de leur généalogie, que de la composition du domaine de la Chartreuse et de la manière de dater en usage dans les divers pays aux différentes époques. La valeur des monnaies mentionnées dans plusieurs actes est pareillement indiquée. Bref, l'A. a mis tout en œuvre pour présenter un travail accompli. L'ouvrage se termine par un copieux index des noms de personne, de lieu et de matière, y compris les termes latins dont le sens demande à être précisé. Tout cela augure bien de la thèse principale de l'A. et fait désirer de la voir bientôt paraître.

M.-A. DIMIER.

— Si tous les problèmes relatifs à l'ordre fondé par Étienne de Muret ne sont pas encore résolus, l'enquête de Dom Jean BECQUET sur *La règle de Grandmont*, dont il résume les conclusions dans un article du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin* (1958, t. LXXXVII, p. 9-36) met en valeur le rôle joué par le quatrième prieur et rédacteur de la règle, Étienne de Liciac.